



Dijon, vendredi 2 avril 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/01836

Pris en application :

Code des transports

Modalités d'exploitation**Réseau à vocation touristique de la DT CB****Modification temporaire des horaires de navigation (passage à la demande - de 9h à 12h et de 13h30 à 17h) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 06/04/2021 à 09:00 au 02/05/2021 à 19:00

- o **Canal de Bourgogne**
entre les pk 0,000 et pk 242,058
- o **Canal de Briare**
entre les pk 4,701 (écluse de Venon) et pk 52,660 (écluse de la Reinette)
- o **Canal du Centre**
entre les pk 0,000 et pk 114,200
- o **Canal de Roanne à Digoin**
entre les pk 0,000 et pk 55,600
- o **Canal latéral à la Loire**
entre les pk 0,000 et pk 200,061
- o **Seille**
entre les pk 0,000 et pk 39,000
- o **Yonne**
entre les pk 0,980 (écluse 1 de La Chainette) et pk 50,515 (écluse 6 de Villeneuve)
- o **Canal du Nivernais**
entre les pk 0,000 (jonction Loire à Decize) et pk 15,936 (ecluse 31 de Cercy-la-Tour)
- o **Canal du Nivernais**
entre les pk 79,842 (écluse 16 de Sardy) et pk 173,756 (écluse 81 de Bartardeau)

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que compte tenu des mesures gouvernementales annoncées le 31 mars et de leur impact sur les activités de plaisance, **à compter du 6 avril prochain**, le réseau à vocation touristique de la DT Centre-Bourgogne sera accessible uniquement **à la demande**.

Sur les voies d'eau susmentionnées et leurs embranchements, les écluses seront ouvertes de **9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**.

La navigation se fera à la demande, avec service d'accompagnement. Les inscriptions se feront par mail ou téléphone selon les modalités indiquées dans la pièce jointe au présent avis.

Le présent avis ne se substitue pas aux autres mesures temporaires de navigation en cours. Il est recommandé de consulter régulièrement les avis à la batellerie.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

Direction territoriale Centre-Bourgogne, Chemin Jacques de Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX
Tél : 03.45.34.13.00 - Fax : 03.45.34.12.99

Date limite d'affichage :

03/05/2021

Adjoint(e)

Signé

Christelle BERNES CABANNE